

Fonds G.A. 1832 d'actions canadiennes fondamentales

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période close le 30 juin 2024

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales données financières du Fonds, mais ne contient ni ses états financiers intermédiaires ni ses états financiers annuels. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers intermédiaires ou annuels en composant le 1-800-387-5004, en consultant notre site Web à l'adresse www.fondsscotia.com ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.com, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le Fonds G.A. 1832 d'actions canadiennes fondamentales.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans

chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Résultats d'exploitation

Pour le semestre clos le 30 juin 2024 (la « période »), les parts de série I du Fonds ont généré un rendement total de 5,4 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui ne comporte ni frais ni charges.

Au cours de la même période, l'indice de référence général du Fonds, l'indice composé S&P/TSX, a enregistré un rendement de 6,1 %. Conformément aux exigences du Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché.

En ce qui concerne divers indicateurs clés, le contexte macroéconomique mondial n'a pas changé de façon marquée au

cours de la période. Les secteurs des services continuent de bénéficier d'une bonne demande, tandis que les secteurs des biens se sont, dans l'ensemble, normalisés après les périodes d'expansion et de ralentissement depuis la pandémie. L'inflation poursuit également son déclin irrégulier et lent, à la grande frustration des marchés des obligations et des banquiers centraux. Par conséquent, avec une inflation généralement proche de 3 %, le sentiment des consommateurs reste pessimiste, car les fortes hausses des salaires nominaux ont été absorbées par les hausses du coût de la vie. Si le marché de l'emploi s'est affaibli, il partait de niveaux très élevés. Dans une perspective à plus long terme, nous qualifierions toujours le marché de l'emploi actuel de « tendu », étant donné que le taux de chômage se situe en dessous de son taux naturel depuis 2018 environ.

Aux États-Unis, les préoccupations concernant la viabilité de la dette sont de nouveau d'actualité, peut-être parce que les deux candidats à la présidence sont connus pour être dépensiers. Lorsqu'on examine la situation du point de vue du marché des obligations, il faut noter que le niveau des taux d'intérêt par rapport au taux de croissance du PIB est plus important que le ratio de la dette publique au PIB. Si la croissance est supérieure aux taux d'intérêt, tous les frais d'intérêt peuvent être payés au moyen d'une nouvelle dette sans augmenter le ratio de la dette au PIB. Si les taux d'intérêt augmentent au-dessus des taux de croissance, il faudra faire des compromis, ce qui peut être coûteux et politiquement difficile. Le dollar américain devrait normalement refléter les risques liés aux niveaux d'endettement des gouvernements, mais comme il est près de son niveau le plus élevé en 22 ans, il semble que ces risques soient minimes pour l'instant.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024 (la « période »), le Fonds a accusé un retard sur son indice de référence. Le contrecoup des produits de base, avec l'énergie et les matériaux, est le principal facteur de sous-performance, l'énergie ayant l'impact le plus important. Les prix du pétrole brut sont en hausse de 14 % depuis le début de l'année, en raison de la décision de l'OPEP de prolonger ses réductions de production de 2,2 millions de barils par jour jusqu'à la fin de l'année 2024 et du risque géopolitique toujours élevé lié aux tensions entre la Russie, l'Ukraine et Israël et le Hamas. OpenText et Magna sont les titres qui ont le plus nui au rendement depuis le début de l'exercice pour les raisons décrites ci-dessus dans le commentaire trimestriel. Ces difficultés ont été quelque peu compensées par le rendement supérieur des secteurs des services de la finance et des industries, où nous avons tiré parti du rendement nettement supérieur de quelques positions, notamment AtkinsRéalis, Financière Manuvie, Thomson Reuters et Groupe WSP Global.

Au deuxième trimestre de 2024, notre sous-pondération dans le secteur des produits de base a compté pour environ la moitié de la sous-performance, tandis que la sous-performance d'OpenText et de Magna s'explique par la sous-performance d'autres titres. Dans le secteur des produits de base, le secteur des matériaux a été le principal frein au rendement, les cours de l'or (+4 %) et du cuivre (+9 %) s'étant redressés au cours du trimestre. La hausse du cours de l'or s'explique par la poursuite des achats des banques centrales à l'échelle mondiale en vue de diversifier les réserves et par l'approche d'un cycle de réduction des taux aux États-Unis,

tandis que le cuivre a été stimulé par des problèmes d'approvisionnement à court terme combinés à une demande soutenue des marchés de l'électrification, des centres de données et des marchés finaux de l'industrie. Nous continuons de sous-pondérer les producteurs de produits de base, car nous croyons que les sociétés des secteurs en croissance à long terme devraient offrir de meilleurs rendements à long terme, tout en réduisant les risques et la volatilité. Ces difficultés ont été partiellement contrepartie par notre surpondération dans le secteur de la consommation de base, où nos placements dans Premium Brands Holdings, Empire et METRO ont affiché un bon rendement.

En ce qui concerne les titres en particulier, les titres ayant le plus contribué au rendement relatif du deuxième trimestre sont AtkinsRéalis, Shopify et Thomson Reuters. AtkinsRéalis a tenu une journée des investisseurs fructueuse à Toronto, où elle a dévoilé des objectifs financiers impressionnants pour 2025-2027, soit une croissance interne de plus de 8 % par année dans sa division des services d'ingénierie, une croissance interne de 13 % à 18 % par année dans sa division nucléaire, et une augmentation des marges de 17 % à 18 % d'ici à 2027, ce qui est supérieur aux attentes. Le faible rendement de Shopify a contribué positivement au rendement relatif de notre portefeuille, puisque nous avions auparavant réduit notre position pour sous-pondérer l'indice. Nous étions sous-pondérés en raison de la forte pondération de Shopify dans l'indice et nous nous attendions à des rendements comprimés après une période de surperformance. Thomson Reuters a affiché un rendement supérieur après avoir publié de solides bénéfices pour le premier trimestre, au cours duquel l'entreprise a légèrement augmenté ses prévisions de revenus organiques pour 2024 à 6,5 %, contre 6 % précédemment. OpenText et Magna sont les titres qui ont le plus nui au rendement au cours du trimestre.

Au cours de la période, nous avons liquidé notre position dans Saputo. Malgré des évaluations attrayantes, la visibilité des bénéfices de Saputo a considérablement diminué en raison de la volatilité accrue des produits de base à l'échelle mondiale. En outre, Saputo est confrontée à des risques structurels dans ses activités en Australie et à une concurrence accrue aux États-Unis de la part d'acteurs moins rationnels tels que les coopératives. Le produit de Saputo a servi à financer une nouvelle position dans la Banque de Montréal.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté, passant de 580,3 millions de dollars au 31 décembre 2023 à 580,9 millions de dollars au 30 juin 2024. Cette variation s'explique par des gains sur les placements de 30,7 millions de dollars et par des rachats nets de 30,1 millions de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements porteurs de revenu.

Le Fonds peut verser de temps à autre des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés, l'excédent constitue un

remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement et à atteindre ses objectifs.

Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Commissions de courtage

De temps à autre, le Fonds peut conclure des opérations sur les titres en portefeuille avec Scotia Capitaux Inc. ou avec d'autres maisons de courtage liées dans lesquelles la Banque Scotia détient une participation importante (les « courtiers liés »). Ces courtiers liés peuvent toucher des commissions ou des marges

dans la mesure où ces opérations sont réalisées selon des conditions comparables à celles des opérations effectuées avec des courtiers non liés.

Au cours de la période, le Fonds a versé des commissions s'élevant à 1 579 \$ à des courtiers liés.

Sous-conseiller lié

Le sous-conseiller du Fonds est Jarislowsky Fraser Limitée, une partie liée au fonds. Le gestionnaire peut verser au sous-conseiller des frais négociés avec celui-ci à l'égard des services-conseils en placement fournis au Fonds.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, des services de garde, et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Jennifer L. Witterick – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis d'une manière jugée juste et raisonnable par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent inclure des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;

- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire a suivi les directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation, et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Actif net par part du Fonds (\$) ¹⁾

	Augmentation (diminution) liée aux activités						Distributions					Actif net, à la clôture de la période ¹⁾
	Actif net, à l'ouverture de la période	Total des revenus	Total des charges	Gains réalisés pour la période	Gains latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ³⁾	
Série I												
30 juin 2024	13,59	0,14	(0,01)	0,53	0,09	0,75	–	–	–	–	–	14,32
31 déc. 2023	11,81	0,26	(0,01)	0,73	1,52	2,50	–	(0,26)	(0,37)	–	(0,63)	13,59
31 déc. 2022	14,16	0,22	(0,01)	0,94	(2,85)	(1,70)	–	(0,23)	(0,52)	–	(0,75)	11,81
31 déc. 2021	11,36	0,27	(0,01)	0,48	2,34	3,08	–	(0,25)	–	–	(0,25)	14,16
31 déc. 2020	11,07	0,28	(0,01)	(0,20)	0,97	1,04	–	(0,20)	–	–	(0,20)	11,36
31 déc. 2019	9,47	0,30	(0,01)	(0,22)	1,77	1,84	–	(0,23)	–	–	(0,23)	11,07

1) Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires et des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».

2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$) ¹⁾
Série I							
30 juin 2024	580 928	40 557 066	0,08	0,08	0,01	7,93	14,32
31 déc. 2023	580 284	42 687 801	0,08	0,08	0,01	10,45	13,59
31 déc. 2022	582 480	49 310 400	0,08	0,08	0,01	16,90	11,81
31 déc. 2021	756 752	53 431 590	0,08	0,08	0,02	17,00	14,16
31 déc. 2020	638 801	56 240 316	0,08	0,08	0,04	15,28	11,36
31 déc. 2019	398 576	36 020 771	0,08	0,08	0,02	9,28	11,07

1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.

2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

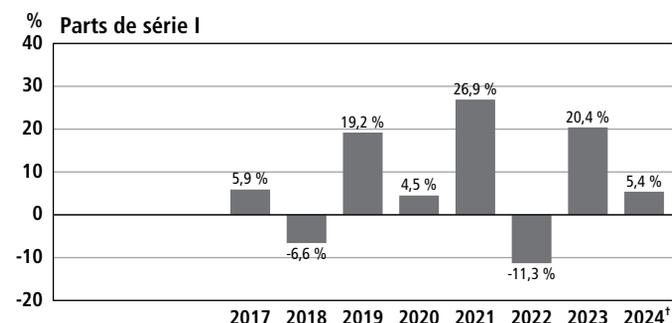
Le gestionnaire ne peut facturer au Fonds des frais de gestion payable au Fonds à l'égard des parts de série I. Les frais de gestion sont négociables entre le porteur de parts et le gestionnaire, et payés directement au second par le premier.

Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque année civile, d'un placement effectué le premier jour de l'année civile pour cette série.



† Semestre clos le 30 juin 2024.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-387-5004 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.fondsscotia.com, dans les 60 jours suivant la clôture du trimestre, sauf pour les données au 31 décembre, date de fin de l'année civile, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par secteur	% de la valeur liquidative ¹⁾
Finance	26,1
Industrie	21,8
Technologies de l'information	11,7
Consommation discrétionnaire	10,6
Consommation de base	8,7
Matériaux	6,1
Énergie	5,4
Immobilier	2,8
Soins de santé	2,7
Services de communication	2,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,8
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,3

25 principaux titres en portefeuille

Émetteur	% de la valeur liquidative¹⁾
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	6,0
Brookfield Corporation, cat. A	5,5
Groupe SNC-Lavalin inc.	4,1
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,9
Groupe WSP Global Inc.	3,4
TransCanada Corporation	3,3
Alimentation Couche-Tard inc., cat. A	3,2
Intact Corporation financière	3,2
Thomson Reuters Corporation	3,1
Banque de Montréal	3,0
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	2,9
Restaurant Brands International Inc.	2,9
CCL Industries Inc., cat. B	2,9
CAE Inc.	2,9
Société Financière Manuvie	2,8
Franco-Nevada Corporation	2,8
Open Text Corporation	2,8
Groupe CGI inc., cat. A	2,6
Stantec Inc.	2,6
Banque Nationale du Canada	2,3
Tourmaline Oil Corporation	2,1
Empire Company Limited, cat. A	2,1
Kinaxis Inc.	2,1
Alphabet Inc., cat. A	2,0
Magna International Inc.	1,9

1) Calculé en fonction de la valeur liquidative; par conséquent, les pondérations présentées dans l'inventaire du portefeuille peuvent différer de celles présentées ci-dessus.